

COMMUNE DE MOËSLAINS

Département de la HAUTE MARNE

Canton de SAINT DIZIER

14 rue de la République

52100 MOËSLAINS

Tél. : 03.25.05.40.91

E Mail : mairie-moeslains@orange.fr

MOESLAINS, le 02 mai 2026,

Compte- rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 30 avril 2026 en mairie de MOESLAINS.

La réunion a débuté à 18 h 30, en présence de :

M. Michel HURSON, maire, M. Laurent MICHEL, 1^{ier} adjoint, Mme Mathilde BONET, 2^{ième} adjointe, M. Michel HINCELIN, 3^{ième} adjoint,
des conseillères municipales : Sylvie HENRIONNET - Marie MARION
- Anaïs THIRIET - Nadia SIMONET et des conseillers municipaux :
Patrice HENRIONNET - Julien MARCILLET - Sébastien MOUGEL.

Secrétaire de séance : Anaïs THIRIET.

Le Maire, Michel HURSON, en ouverte de séance, demande à ce que les points suivants soient retirés de l'ordre du jour du conseil municipal :

-Approbation du compte financier unique 2025.

-Affectation du résultat.

- Vote du budget 2026.

car le budget n'est pas finalisé.

Après en avoir discuté, le conseil municipal accepte à l'unanimité le retrait de ces trois points qui seront à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

1°) Approbation du P.V. de la réunion du 16 avril 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 16 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

2°) Vote des taux d'imposition 2026.

Le maire présente les taux de référence en vigueur actuellement :

Taxe foncière sur le bâti : 49.61%

Taxe foncière sur le non bâti : 24.32%

Taxe d'habitation 9.90%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, maintient ces taux d'imposition pour 2026.

3°) Point sur l'état d'avancement du dossier de la chapelle ST AUBIN ;

En ce début de mandature, afin de bien informer les membres du conseil municipal, nouvellement élus, le maire a tenu à faire un point très précis sur l'état d'avancement du dossier de la chapelle Saint AUBIN.

A ce jour, le maître d'œuvre a réalisé toutes les études qui permettent de lancer les appels d'offre pour la réalisation des travaux.

Montant de ces travaux 1 307 000 € HT (valeur octobre 2025)

Subventions à venir maxi 85% (DRAC- Conseil Régional-Conseil départemental-GIP- Fondation du Patrimoine- Assoc des Amis de ST AUBIN).

Il restera à la charge de la commune 15 %+20 % de TVA + les honoraires de l'architecte et du coordinateur de sécurité + les imprévus sur un tel chantier, (fouilles complémentaires.) soient un **minimum de 500 000€.**

Un prêt sur 20 ans mini pénalisera tous les autres investissements de la commune.

- Passage sécurisé entre Valcourt et Moeslains pour nos enfants.
- Isolation et mise aux normes handicapés d'un des bâtiments de notre école., et de la mairie.

Après en avoir longuement délibéré, suite à l'avis de notre décideur à la direction des finances publiques, la commune ne pouvant pas supporter un tel prêt, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de figer le dossier au stade actuel et de ne pas lancer les appels d'offre.
- de proposer un transfert à l'Agglomération Grand ST DIZIER DER et VALLEES, de cette chapelle historique, qui, une fois restaurée serait gérée par le service culturel comme cela est le cas, désormais, des forges à DOMMARTIN, de la forgerie et du bâtiment de l'école de musique à WASSY et encore de la maison de Officiers à MONTIER en DER.

4°) Election départementale partielle des 7 et 14 juin 2026.

Les tours de garde pour les élections des 7 et 14 juin sont programmés en fonction des disponibilités de chaque élu.

5°) Questions diverses.

Mathilde BONET :

Les deux jeux installés dans le parc, rue de la gravière sont en très mauvais état, on risque un accident.

Le tourniquet et le restant de la table de ping-pong en ciment seront déposés.

Laurent MICHEL :

Installé un panneau, « interdiction de se baigner » :

- à l'étang communal.
- en bordure de marne, au niveau des roches.

Le maire fait acheter ces panneaux qui seront posés, dès la fourniture.

Quelques dates à retenir :

- 8 mai : 11h 45 célébration au monument aux morts.
- 10 mai : brocante.
- 27 juin : fête des écoles.

Fin de la séance à 20h 30

Le Maire,

Michel HURSON.